



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.fr/oieau/notre-actualite-et-avancement-de/article/ukraine-mesure-de-la-qualite-des>

Ukraine : mesure de la qualité des eaux des fleuves Bug, Latorica et Uzh 1998-2001

- OIEau - Notre actualité et avancement de nos projets -

Date de mise en ligne : 2001

OIEau

Le Ministère de la Protection de l'Environnement et de la Sécurité Nucléaire avait confié au Groupement REDECO – OIEau – VERSEAU la mise au point d'une stratégie pour améliorer et protéger la qualité des eaux dans le bassin transfrontalier des rivières Bug, Latorica et Uzh, affluents de la Vistule. Ce projet d'un montant de 1,980.milliers d'Euros a été financé sur le programme TACIS de la Commission Européenne et concernait l'Ukraine, la Pologne, le Belarus et la Slovaquie.

En application des termes de la Convention d'’Helsinki de 1992, et en vue de la standardisation des procédures dans tous les pays riverains, ce projet avait pour objectifs :

- De développer une stratégie de contrôle et de suivi de la qualité de l'eau dans le bassin du Bug de l'ouest,
- De permettre l'application des directives européennes sur la qualité des eaux dans ce bassin,
- De définir et de promouvoir les procédures d'analyse et de contrôle selon les termes de ces directives,
- De proposer des adaptations éventuelles de ces directives en fonction des résultats obtenus.

L'expertise de l'OIEau a porté, en particulier, sur :

- L'évaluation du réseau d'assainissement des principales villes, situées dans les bassins, ainsi qu'une estimation des changements proposés,
- L'identification des activités en termes de gestion internationale des ressources en eau,
- La proposition d'un modèle de simulation hydraulique à utiliser dans les bassins des fleuves concernés,
- Le développement d'un système d'information de bassin pour faciliter la collecte et le traitement des données sur la qualité de l'eau, la mise en place d'un système d'information national en Ukraine et de procédures d'échange de données entre les pays riverains de la Vistule.

Un informaticien a été détaché par l'OIEau à Kiev en avril 1999 pour une durée d'un an.

Une application Access/MapInfo a été installée au niveau de trois directions régionales du Ministère de l'Ecologie ukrainien. Cette application multilingue (anglais et ukrainien) permet une consultation et une mise à jour des informations collectées sur :

- ▶ Le cadre administratif
- ▶ Les plans d'eau
- ▶ Les stations de mesure
- ▶ Les données sur la quantité d'eau (niveau, écoulement) et la qualité de l'eau

Les résultats obtenus sur le bassin du Bug se sont avérés suffisamment prometteurs pour dépasser le stade de l'expérimentation et passer à une réforme d'ampleur nationale. Le Ministère a donc engagé une refonte du cadre législatif et institutionnel en vigueur.

En 2001, ce projet de coopération, sur financement des Ministères français des Affaires Étrangères et de l'Écologie et du Développement Durable, a concerné les 4 points suivants :

- ▶ transfert de savoir faire juridique et institutionnel dans le domaine de la gestion intégrée des ressources en eau par bassin versant, sur la base de la Directive-Cadre Européenne de 2000 et de la Loi sur l'Eau française,
- ▶ appui à l'élaboration d'un projet de Loi sur l'Eau adapté au contexte ukrainien et international, car le pays comporte 4 grands fleuves transfrontaliers : Dniepr, Dniestr, Bug de l'Ouest, Donets,

- ▶ soutien à la création d'une structure exécutive de la Commission du Bassin du Bug du Sud, à partir du Fonds de l'Environnement et préparation de la mise en œuvre dans d'autres bassins dont le Dniepr,
- ▶ rédaction des documents préparant cette structure et définissant ses missions et moyens, notamment économiques et financiers, dans un objectif de lutte contre la pollution et de conservation des ressources en eau.